



Baincthun

Vivre la nature

Du 23 avril au 4 mai

Les rendez-vous d'Avril / Mai

Lundi 2 avril



Chasse aux œufs

Tous les enfants de la commune (de moins de 12 ans) sont invités à participer à une grande chasse aux œufs organisée par la municipalité et l'association des Amis de Baincthun.

Ne ratez pas le rendez-vous fixé à 11 heures en face de l'école (prévoir un petit panier et des bottes suivant la météo).

Mercredi 4 avril

Ramassage des déchets verts

Pendant la période estivale, d'avril à octobre, un ramassage des déchets verts sera effectué tous les mois dans toutes les communes de l'agglomération. A Baincthun, les dates fixées sont : 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 1er août, 5 septembre et 3 octobre.



Samedi 14 et dimanche 15 avril

Week-end jeu théâtral et sophrologie

Animé par Chantal Guilbert Nigon, intervenante expérimentée de pratiques théâtrales et Ludovic Bourgois, praticien de sophrologie dynamique de l'association Entrée de Je(u), salle d'activités, de 10 h à 17 h. Tarif 100 €, renseignements et inscriptions au 06 49 20 74 41.



Centre de loisirs

Pendant les deux semaines de vacances, le centre de loisirs ouvrira ses portes aux enfants de 3 à 12 ans. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant sur le portail citoyen du site internet de la commune.

En partenariat avec La Capelle Loisirs, les enfants seront accueillis la deuxième semaine sur le site de La Capelle.



Mardi 8 mai



Commémoration de la Victoire de la deuxième guerre mondiale

- 8 h 45 : rassemblement sur la place de Baincthun
- 9 h : dépôt de gerbe au Monument aux Morts suivi d'une réception à

la salle des fêtes de Baincthun

- 10 h : messe en l'église St Jean-Baptiste de La Capelle.

Samedi 12 mai

Sortie à Bruges

L'association des Anciens Combattants organise une sortie à Bruges comprenant :

- le transport (départ à 7 h, place de l'église, retour vers 19 h)

- le petit déjeuner

- la visite guidée du Vieux Bruges et du centre historique en bateau

- le repas en centre ville

Tarif : 75 euros, inscriptions en mairie, jusqu'au 30 avril.



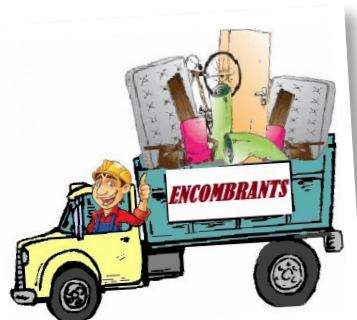
Brèves

Avril / Mai

2018

Vendredi 18 mai

Ramassage des encombrants



Les services de la CAB procéderont au ramassage des encombrants à partir de 6 heures le matin.

A savoir : pour la collecte des

encombrants : certains déchets bien que volumineux ne sont pas considérés comme des encombrants, notamment :

- les gravats qui doivent être amenés en déchetterie
- les pneus usagés (qui doivent être repris gratuitement par votre garagiste),
- les bouteilles de gaz qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remises à un point de collecte,
- les véhicules à moteur (carcasses de voitures, cyclomoteurs...).

Afin d'accompagner les habitants, un numéro vert « collecte des déchets » a été mis en place par la CAB au 08 00 07 27 72 pour répondre à toute question sur la collecte et le traitement des déchets (jours de collecte, problèmes de refus de collecte, informations sur le tri, etc.).

17, 24 et 31 mai

Inscriptions à l'école

La directrice de l'école de la Pâturrelle recevra les parents pour les inscriptions de septembre 2018 les jeudis 17, 24 et 31 mai, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, ou sur rendez-vous pris au 03 21 30 18 13. Se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.



Lundi 21 mai

Braderie-brocante

L'association des Amis de Baincthun organise sa traditionnelle braderie brocante du lundi de Pentecôte, de 8 h à 19 h, rue de Macquinghen.



Tarif 2.50 € le mètre linéaire (minimum 4m), renseignements et réservations en mairie.

Dates à retenir

Samedi 23 juin

Kermesse de l'école de la Pâturrelle, à partir de 14 h 30.

Du 9 au 27 juillet

Ouverture du centre de loisirs de l'été pour les enfants de 3 à 12 ans et les ados de 12 à 17 ans (inscriptions sur le portail citoyen du site internet de la commune).

Vie pratique

Remise des dictionnaires :

La municipalité offre un dictionnaire à tous les enfants entrant en sixième à la rentrée 2018. Les élèves non scolarisés à l'école de la Pâturrelle de Baincthun sont priés de s'inscrire en mairie avant le 10 mai prochain.



Façades fleuries :



Les inscriptions au concours des façades fleuries sont prises jusqu'au 30 juin en mairie, tél. 03.21.10.08.50.

Coupages de courant :

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, des travaux auront lieu sur le réseau Enedis les 4 et 12 avril dans les rues suivantes :

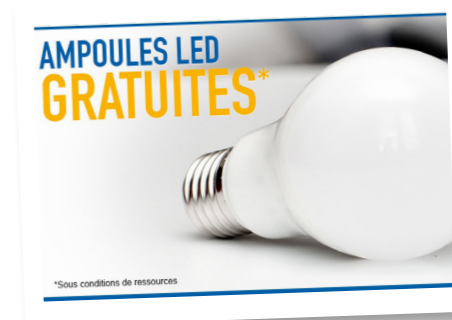


- mercredi 4 avril : de 13 h 30 à 16 h, rue de la Cour Colette et de la Pâturrelle
 - jeudi 12 avril : rue de Questinghen, de la Pâturrelle, de Fort Mahon, Robinet, Bertenaire, Hérimel, Caudron, Tournes, route de Desvres, le Bout des rues.
- Tous les riverains concernés ont été informés par un courrier nominatif d'Enedis, indiquant les horaires précis pour chaque secteur, retrouvez toutes ces informations dans les actualités du site internet de la commune www.baincthun.fr.

Opération de distribution d'ampoules LED :

Dans le cadre de la semaine du développement durable qui aura lieu du 30 mai au 5 juin 2018, les administrés de la communauté d'agglomération du Boulonnais pourront bénéficier d'une opération de distribution de lampes à Led offertes par EDF qui sera soumise aux modalités suivantes :

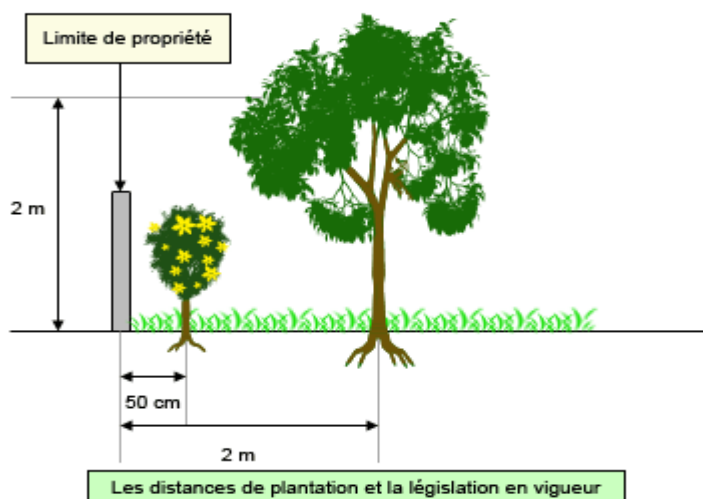
- la distribution se fera en mairie de Baincthun contre remise d'anciennes ampoules (2 ampoules à visser maximum par foyer, recyclage des anciennes ampoules effectué par Recyclum),
- les personnes recevant des ampoules LED ne pourront pas bénéficier de certificat d'économie d'énergie (CEE) pour cette opération,
- la distribution sera soumise aux conditions de ressources suivantes (présentation du dernier avis d'imposition indispensable) :



Nombre de personne composant le ménage	Revenu fiscal de référence du dernier avis d'imposition
1	18 598 €
2	27 200 €
3	32 710 €
4	38 215 €
5	43 742 €
Par personne supplémentaire	+ 5 510 €

Rappel pour l'élagage des haies :

Tout propriétaire est tenu de couper à l'aplomb des limites des propriétés les branches de ses arbres qui avancent sur les voies communales dans la mesure où cet empiètement crée un danger pour la sécurité routière et



ne garantit pas la sûreté et la commodité du passage. Sur le fondement de l'article L 2212-2-2 du code général des collectivités territoriales, issu de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011, le Maire peut faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, à la charge du propriétaire défaillant.

En outre, tout propriétaire ne respectant cet article s'expose à une contravention de la cinquième classe pour avoir établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier.



Enquête publique du SCOT du 3 avril au 4 mai 2018 inclus :

Une enquête publique concernant le SCOT sera ouverte du 3 avril au 4 mai 2018 inclus.

La population pourra consulter le dossier en mairie, sur le site internet de la commune www.baincthun.fr ou sur le site internet www.scot-boulonnais.fr

Les observations et propositions du public seront recueillies en mairie, par mail à l'adresse suivante : enquetepublique@scot-boulonnais.fr ou lors des permanences du Commissaire enquêteur qui auront lieu en mairie :

- jeudi 5 avril, de 9 h à 12 h,
- jeudi 19 avril, de 14 h à 17 h,
- vendredi 4 mai, de 14 h à 17 h.

Mairie de Baincthun - Tél. 03 21 10 08 50

Directeur de la Publication : Stéphane Bourgeois
Comité de Rédaction : Nadège Lacheré, Sabine Dupont, Stéphanie Lefèvre, Muriel Legrand, Sylviane Legoff, Marie-José Luzinar, Cécile Raux.



Les Offices

Avril

Dimanche 8 avril, à 10 h, à Saint-Martin et Pernes
Dimanche 15 avril, à 10 h, à Saint-Martin (St Charles) et La Capelle
Dimanche 22 avril, à 10 h, à Saint-Martin et Echinghen
Dimanche 29 avril, à 10 h, à Saint-Martin et Conteville

Mai

Dimanche 6 mai, à 10 h, à Saint-Martin et Pernes
Mardi 8 mai, à 10 h, à La Capelle
Jeudi 10 mai (Ascension), à 10 h, à Saint-Martin
Dimanche 13 mai, à 10 h, à Saint-Martin et La Capelle
Dimanche 20 mai, à 10 h, à Saint-Martin et Baincthun
Dimanche 27 mai, à 10 h, à Saint-Martin (1^{ère} Eucharistie) et Conteville